



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE VENDREDI 18 MARS 2022

Début réunion : 18 h 30

Présentation des membres présents et remerciement aux élus et partenaires présents :

Mme Valérie Garcin-Eyméoud- Conseillère Départementale et Maire de Moline en Queyras, M. Dominique Moulin – Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, Mme Marie-Hélène Farouze – Conseillère municipale d’Abriès-Ristolas et représentante de Musi’Queyras, Françoise Paquet – 3^{ème} adjointe de la commune d’Aiguilles, Mme Colombier Annie - Conseillère municipale d’Arvieux, Mme Marie Constensous – Directrice Office du tourisme du Guillestrois et du Queyras, Mme Cécile Descampiaux – représentante du PNRQ, Mme Catherine Duroc représentante de l’UDAF, Handicap 05 et Association des Paralysés de France.

Etaient excusés :

M. Renaud Muselier-Président Conseil Régional Sud PACA, Mme Chantal Eyméoud – Conseillère Régionale, Mme Bouchet – Député Hautes Alpes, M. Marcel Cannat – Conseiller Départemental, M. Michel Mouront – 1^{er} Adjoint mairie de Réotier, Vice-Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ) et Président de l’office du tourisme de la CCGQ, Mme Dominique Bucci-Alberto - Maire d’Aiguilles, M. Christian Blanc – Maire d’Arvieux, M. Nicolas Crunchant – Maire d’Abriès-Ristolas, M. Jean-Louis Poncet – Maire de Château Ville Vieille, Mme Céline Flippe – conseillère municipale d’Arvieux, Mme Turin Sylvie – Présidente de la CAF des Hautes Alpes, Mme Noël Maryline – Directrice adjointe de la Caf des Hautes Alpes, Mme Camille Raynaud – Technicienne de la Direction des Services Départementaux de l’Education Nationale 05, M. Henri Charrier – Président MusiQueyras.

Nombre d’adhérents : 457

Nombre de personnes présentes : 48

Nombre de votants : 39

Nombre de pouvoirs : 71

Le quorum est atteint avec 110 votants, l’Assemblée Générale peut commencer. Françoise Paquet, secrétaire de séance, anime la réunion.

Tous les documents distribués lors de l’assemblée générale, sont disponibles sur le site www.queyras.org

Avant de commencer officiellement la séance, Jean-Pierre Seror cite alors Jacques Prévert « On reconnaît le bonheur au bruit qu’il fait quand il s’en va » et souligne que cette phrase n’a jamais eu autant de sens qu’au constat des événements actuels à nos frontières européennes. Il reprend ensuite l’ordre du jour.

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ET RAPPORT D’ACTIVITES 2021

L’année 2021, pour nous, élus de cette belle association, n’a pas commencé par une période de plénitude. Rappelons-nous, notre directrice de la crèche, en poste depuis plus de 14 ans, nous fait part de son souhait de nous quitter, et nous demande la possibilité d’obtenir une rupture

conventionnelle. Nous sommes alors pour beaucoup partagés. Notons la chose suivante, dans une entreprise privée, les salariés se sentent rarement propriétaires de celle-ci, alors que dans le cadre d'une association, les salariés qui travaillent parfois durement pour faire des économies, ont souvent le sentiment que l'association est « leur ». Pour les membres du bureau ou du Conseil d'administration, se pose alors la question de savoir comment reconnaître le travail accompli, comment différencier cette reconnaissance d'une rupture conventionnelle.

Pendant une longue période, le bureau dans son ensemble, je les remercie vivement, a tenu à faire cette différence, l'équipe de la crèche, très liée, a traversé une désorganisation qui fut pesante.

Finalement avec leur compréhension et le soutien du conseil d'administration, nous avons réussi à suivre le législateur, faire en sorte que la rupture conventionnelle dans notre association, soit utilisée pour ce que le législateur l'avait prévue.

Merci encore à tous, bénévoles et salariés, car nous étions tous pétris par l'amitié qui nous lie, par nos valeurs que nous essayons de porter haut et notre devoir de bien gérer les financements publics qui nous sont attribués.

L'année 2021, a été l'occasion, pour certains de se demander quel doit être le rôle des bénévoles, et comment celui-ci doit s'articuler avec le travail de nos salariés. En fait, les bénévoles doivent toujours s'épanouir dans les projets de notre association, (si certains sont guidés par leur dévouement à la société, ils doivent de toute façon prendre du plaisir dans leur engagement au sein de notre association), les salariés doivent donc aussi se comporter en animateurs. Mais pour que les bénévoles prennent plaisir dans l'association, il faut que les objectifs poursuivis par nos financeurs soient les mêmes que ceux poursuivis par eux-mêmes. C'est aussi là que le bât blesse, aussi nous faut-il en permanence être à la recherche de ce point de convergence qui permettra à notre association de continuer ses actions avec un maximum de bénévoles. (Objectifs communs entre financeurs et bénévoles).

L'année 2021, a vu le départ de Nassire Hadjout, membre de notre association depuis la création de celle-ci. Il se tourne vers d'autres horizons et nous lui souhaitons bonne continuation. Nous regrettons vivement que les conditions sanitaires nous aient empêché de saluer son engagement et son dynamisme au sein de notre association.

L'année 2021, du fait de la crise sanitaire, a été l'année du télétravail, on a pu alors remarquer combien le lien social était important aussi dans le monde du travail, même si le télétravail semble apporter une liberté supplémentaire, même s'il diminue les temps de trajet, il participe malheureusement à l'individualisation du travail, seulement voilà, l'homme est fait avant tout pour vivre en société, et le lien social deviendra de plus en plus incontournable. Réjouissons-nous du fait que toute l'équipe des salariés et des bénévoles actifs a su prendre ce nouveau virage avec succès, et peut-être que, là encore, notre association aura un nouveau rôle à jouer. N'a-t-elle pas déjà créé un espace de Coworking ? Celui-ci est occupé déjà par plusieurs télétravailleurs, et d'autres, qui reviennent vivre dans nos vallées, bénéficiant du télétravail de façon systématique, frappent déjà à la porte.

L'année 2021, fut aussi l'année du passe sanitaire. Là encore, comment répondre à ceux qui se sont vivement opposés au passe sanitaire, que ce soit pour des raisons d'éthique médicale ou d'atteinte à la liberté individuelle. Nous sommes avant tout un centre social et nous devons œuvrer dans la légalité pour le bien du plus grand nombre. Notre bureau a d'ailleurs été très clair sur ces principes. Nous avons agi avec le plus de discernement possible, je remercie tous les membres de notre équipe, salariés et bénévoles, qui, après beaucoup d'hésitations, ont accepté de se faire vacciner, et ceux qui, systématiquement, ont pris la précaution de se faire tester quand les circonstances l'exigeaient. Globalement, ce qui nous semblait insurmontable au mois de septembre s'est finalement fort bien passé. Encore une fois, merci à eux. Nous regrettons

néanmoins la perte de quelques membres, peu nombreux, mais pour lesquels notre porte restera toujours ouverte.

L'année 2021, nous a permis de rencontrer les plus hauts responsables administratifs du Conseil Régional en lien avec nos activités. Nous avons pu leur présenter notre association et ils ont pu nous dire précisément où le Conseil Régional pouvait encore davantage nous soutenir. Nous avons une nouvelle page blanche à écrire.... Le Conseil Départemental a été également très présent à nos côtés, répondant toujours favorablement à nos appels. Nous avons senti le très net soutien de la CAF, qui nous a reconduit notre label de centre social et nous a attribué une prestation de service supplémentaire en vue de structurer notre nouveau secteur Jeunes Adultes. La Communauté de commune du Guillestrois et du Queyras, toujours présente à nos côtés, nous a réitéré son intention de reconduire la convention pluriannuelle qui avait été initiée lors de l'ancienne mandature. Elle nous a également soutenu pour la mise en place de notre projet Jeunes Adultes. Je ne peux ici citer et remercier tous nos partenaires avec qui nous travaillons régulièrement et dont le soutien reste un élément indispensable à notre bon fonctionnement : le Parc Naturel Régional, la conférence des financeurs, l'Udaf, l'Etat bien sûr et même l'Europe qui cette année est présente dans le cadre d'un programme Leader.

L'année 2021, est l'année d'un vrai partenariat avec une autre belle association de notre territoire : Musi'Queyras. Nous avons pu construire ensemble un beau projet Leader avec l'aide de l'Europe et de la Région Sud. Ce dernier se concrétise depuis le début de l'année 2021 et se terminera le 31 décembre 2022, avec un point d'orgue le 25 juin 2022 dans l'enceinte emblématique de la place forte de Mont-Dauphin. Ce fut pour nous l'occasion de mesurer combien la mise en commun des savoir-faire est profitable à tout le monde.

L'année 2021, fut aussi une première pour nous, en effet, l'Udaf nous a sollicité pour répondre à un appel à projet de l'état concernant la précarité. Malheureusement, celui-ci n'a pas abouti. Néanmoins, le bureau a considéré ce diagnostic comme une priorité pour mener à bien nos actions et a décidé de le financer entièrement par nos fonds propres. Ce travail, d'excellente qualité a été réalisé par une jeune stagiaire de l'université de Gap, Flavie Roquillet (Master 1) en collaboration étroite avec bon nombre de partenaires du territoire. Un plan d'actions a été réalisé ensuite en tenant compte de nos moyens financiers. Il ne s'agissait pas pour nous de demander des moyens supplémentaires, mais la collaboration active de tous les partenaires. Les mairies, la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, les différentes associations, le Parc Naturel Régional du Queyras, la Caf et bien d'autres encore restent essentiels au succès de ce plan. Mais c'est certain, nous y parviendrons !

Enfin je voudrais vous dire un mot sur le rôle de notre association.

Nous travaillons, nous les bénévoles, vous les salariés, de façon admirable pour répondre le plus possible aux besoins de ceux qui vivent ici, avec nous. Certains d'entre vous, que vous soyez élus ou habitants du Guillestrois-Queyras ne comprennent pas toujours qui on est, ce qu'on fait et pourquoi on le fait. J'ai même parfois le sentiment que certains élus, ceux qui nous connaissent le moins en tous cas, nous perçoivent mal, sont parfois même agacés par nos propositions et ressentent en nous peut-être un désir d'hégémonie. Bien loin de là est notre objectif. Nous avons tous envers eux un grand respect et nous savons ce qu'ils donnent à la collectivité, le temps qu'ils y passent au détriment de leur vie familiale et professionnelle. Notre objectif est de participer avec eux à la construction d'un monde meilleur. Dans un territoire comme le nôtre, nous ne sommes pas assez riches pour nous permettre d'avoir des visions différentes. Bref comme eux, nous œuvrons pour le bien-être de la population. Profitons du milieu associatif, de toutes ces heures données par les bénévoles pour avancer tous ensemble dans la bonne direction et tisser les liens qui aideront notre société à évoluer le mieux possible. La France est l'un des rares pays où le milieu associatif joue un tel rôle. Venez nous rejoindre et nous réussirons tous ensemble.

Françoise Paquet remercie le Président et explique le mode de fonctionnement du vote à savoir à main levée avec la présentation de fiches, de couleur pour, contre et abstention. Elle précise que le Quorum est atteint avec 112 votants.

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour le rapport moral.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER 2021

David Calvet, commissaire aux comptes du cabinet Audit Consultant, détaille le rapport financier 2021.

Il détaille les concours publics. Il rappelle que le SIVU Crèche finance exclusivement la crèche et que la CAF est un partenaire important. La prestation de service appliquée pour la crèche se calcule en fonction de la facturation globale des familles. Cette dernière est elle-même déterminée en fonction des revenus des parents.

Les charges de fonctionnement de 270 022 € représentent un tiers du budget. C'est un fonctionnement stable comparé à 2019. En effet, 2020 a été une année particulière non significative du fait des annulations d'actions et événements. Les frais de déplacement et communication ont également augmenté du fait de la reprise des activités.

Il informe que la sous-traitance présentée dans les charges externes représente le recours à d'autres structures du territoire car l'association n'a pas certaines spécificités : entretien des locaux, événements, actions.

Les impôts pratiqués sont exclusivement dus à la taxe sur les salaires car l'association n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Il précise que 2021 est un retour à la normale quant au fonctionnement de l'association. Le budget est plus comparable à celui de 2019 qu'à celui de 2020 où la crise sanitaire a amputé le fonctionnement.

Il rappelle que le déficit de 2020 provenait essentiellement des licenciements et rupture conventionnelle, ces derniers expliquent également la différence des salaires entre 2020 et 2021.

Le résultat 2021 est excédentaire pour un montant de 1 440 €.

Le commissaire aux comptes présente ensuite le bilan.

Il explique que les immobilisations ont baissé car les travaux engendrés dans le cadre du programme européen #Com-Viso sont achevés.

La trésorerie de 606 966 € est importante mais ne représente qu'une année de fonctionnement. Cette dernière permet notamment à l'association d'initier des projets pour lesquels les financements obtenus ne sont versés qu'un an voire deux ans après. Ces derniers versements représentent les créances.

Il termine en remerciant Mesdames Ginette Martinet, trésorière de l'association depuis 7 ans et Séverine Buès, responsable comptable et administratif à l'ACSSQ, pour la tenue des comptes.

David Calvet, commissaire aux comptes, du Cabinet Audit Consultant, donne quitus à l'ACSSQ et certifie ses comptes 2021.

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour le rapport financier 2021.

Le rapport financier 2021 est accepté à l'unanimité.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2021 :

Pascale Tonda, Directrice, présente la proposition de réaffectation du résultat excédentaire de 1 430,80 € (mille quatre cent trente euros et 80 €), à savoir uniquement sur le fonctionnement de l'association générale et non sur un secteur particulier.

	2021	2022	DIFFERENCE
RESERVE SIEGE SOCIAL	70 984,62	70 984,62	
PROVISION POUR SECTEURS HORS CRECHE	67 691,81	67 691,81	
PROVISION POUR CRECHE	111 628,72	111 628,72	
PROVISION POUR INVESTISSEMENT	18 391,54	18 391,54	
PROVISION POUR RECHERCHE ET DVLPT	109 616,09	109 616,09	
REPORT ACTIVITES	331 572,06	333 011,86	1 439,80
TOTAL	709 884,84	711 324,64	1 439,80

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour la réaffectation du résultat 2021.

L'affectation du résultat est acceptée de la manière énoncée à l'unanimité.

4. PAROLES AUX ELUS :

Marie-Hélène Farouze élue de la commune d'Abriès-Ristolas souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle remercie l'association qui pour elle est essentielle sur le territoire. Elle est déléguée au SIVU Crèche. La commune défend toutes les actions de l'association.

Elle est bénévole à MusiQueyras, projet culture en contrebande et excuse le Président Henri Charrier.

Annie Colombier, représentante élue de la mairie d'Arvieux, salue le dynamisme et l'engagement de l'association. Elle souligne que l'association touche des points très importants pour le territoire. Elle travaille principalement sur la précarité et souhaite mettre en place certaines choses en collaboration avec l'ACSSQ. Elle représente Céline Flippe, conseillère municipale et Christian Blanc, Maire d'Arvieux, qu'elle excuse.

Françoise Paquet élue de la mairie d'Aiguilles, représente Dominique Bucci Alberto- Maire d'Aiguilles qui l'a mandatée pour lire son courrier :

« Retenue par mes obligations professionnelles, je regrette sincèrement de ne pas pouvoir être des vôtres ce soir.

Je remercie Françoise, ma précieuse adjointe, de bien vouloir être ma voix pour ce petit message que je tiens à vous adresser :

L'ACSSQ est un partenaire essentiel et indispensable pour les communes du territoire, il n'est plus à prouver le bien-fondé de toutes les actions menées dans des domaines qui touchent toutes les tranches d'âge et toutes les catégories de notre population.

La commune d'Aiguilles est honorée et fière d'héberger le siège de l'association, nous savons pouvoir nous appuyer sur cette dernière lorsque des besoins et des projets nouveaux s'expriment : ce fût le cas des TAPs il y a déjà quelque temps, plus récemment le périscolaire, l'accueil des jeunes dans la salle Fab Lab, les opérations dans le cadre des résidences d'artistes et bien d'autres sujets.

Liens véritables entre toutes les instances, forces de propositions, nous ne pouvons que saluer l'enthousiasme, la volonté et l'engagement des salariés et des bénévoles qui œuvrent au sein de cette association et je tiens à les remercier toutes et tous.

Merci à tous les adhérents qui contribuent grandement à la réussite de toutes les actions, merci également au commissaire aux comptes et à tous les élus.

Bonne réunion et excellente soirée !

Dominique Bucci Alberto »

Dominique Moulin, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, a tenu à être présent pour souligner l'intérêt que sa structure et les élus portent à l'association. Il souligne les discussions franches entre les deux entités sur des chemins qui se rapprochent, s'écartent et se chevauchent parfois. Jean-Pierre Seror le remercie pour sa présence.

Valérie Garcin-Eyméoud, Conseillère départementale et Maire de Molines. Cette dernière a relevé quelques mots dans le rapport moral tels que : valeur, bénévoles, engagement, bien être, construire ensemble, bonne gestion, ces mots qui démontrent la façon de travailler de l'association, de l'attention qu'elle porte aux résidents de notre territoire et qu'il est nécessaire de soutenir. Le département se doit d'être derrière l'association au vu de son rôle incontournable sur le territoire. Certains élus sont peut-être encore à convaincre, mais elle exprime que « sans l'association, elle ne sait pas ce que serait le Queyras ».

Marie Constensus – Directrice de l'Office du Tourisme du Guillestrois et du Queyras souligne l'énergie des bénévoles, précieuse pour les territoires. L'Office de Tourisme a vocation à faire rayonner les actions qui ont lieu sur le territoire via agenda dans lequel sont relayées nos communications. Elle rappelle leur présence à notre côté.

Cécile Descampiaux – PNRQ informe que les nombreux partenariats mis en place depuis quelques années devraient encore durer longtemps.

Les élus sont à nouveau remerciés.

Françoise Paquet présente alors les membres à élire ou réélire :

Membres qui se représentent :

Mr Olivier Bacquart,
Mr Marc Desrousseaux

Nouveaux membres :

Mme Monic André
Mr Bruno Genans
Mme Catherine Hubscher

5. RAPPORT D'ACTIVITES 2021

L'assemblée générale reprend son cours avec la présentation de deux actions de 2021, à savoir Queyr'Avenir et le secteur Jeunes Adultes.

Pascale Tonda précise que lors des assemblées générales ordinaires ne sont présentés que deux secteurs du fait de la multitude des secteurs. Cette année sont privilégiés Queyr'Avenir et le secteur Jeunes Adultes.

Eric Debrune et Claude Descombes présente le secteur Queyr'Avenir.

Le groupe s'est moins réuni depuis le début de la pandémie, il a cependant été à l'initiative d'une plateforme lors des dernières élections municipales. Ce groupe a été sollicité par le PNRQ pour contribuer à l'écriture et réagit aux propositions d'élaboration de la charte.

Queyr'Avenir a également mis en place concours depuis 2019. Ce dernier a pour objectif de soutenir, d'initier ou de relancer des entreprises du territoire Guillestrois-Queyras.

Une vidéo présente le témoignage d'une lauréate, Mme Daisy Marchand. Elle a été primée pour son entreprise de cosmétiques bio fabriqués à base de produits locaux. Le concours lui avait permis de certifier la qualité de 5 produits. Grâce à ce concours, elle a reçu de la reconnaissance et de la confiance des membres du concours. Ce dernier lui a permis également de rencontrer d'autres participants et de partager et échanger avec eux sur leurs problématiques de jeunes entrepreneurs. Elle a pu se développer au niveau départemental et national. Elle conseille de monter son dossier correctement et d'y croire.

Claude Descombes précise que le concours « Tremplin innovation » fonctionne sur le principe de mécènes avec également la participation d'une commune. Cette année c'est 15 000 € qui vont être distribués. Il informe qu'un appel au don est lancé via des petites cartes postales et le site HelloAsso.

Depuis 2019, c'est 44 dossiers reçus et 17 lauréats qui ont été primés.

Les 23 et 25 mars, des bénévoles et des professionnels auditionneront les candidats 2022. Les prix seront remis le samedi 26 mars à la salle polyvalente d'Aiguilles.

Eric Debrune fait un appel à bénévole pour cette commission. Tous les projets sont les bienvenus.

Eric Debrune explique que les mécènes ne donnent pas forcément des grosses sommes et que « les petites gouttes font les grandes rivières ».

Pour clore la présentation du groupe Queyr'Avenir, il est rappelé que Geneviève Blanc, d'Arvieux, souhaite redynamiser un atelier culinaire autour des maïas (Production culinaire d'antan de la vallée d'Arvieux). Elle tient sa recette à disposition et souhaiterait que quelqu'un crée une activité artisanale et commerciale autour de ce produit local.

Leslie Warden et Marc Desrousseaux prennent ensuite la parole pour présenter le secteur Jeunes Adultes.

Ce dernier est constitué d'une salariée en la personne de Leslie Warden, et de 6 bénévoles. Le diagnostic de territoire de 2019 et le bilan du projet #Com.Viso ont donné lieu à des orientations spécifiques aux jeunes adultes 15-25 ans inscrites au projet social 2021-2025.

3 axes ont été définis pour donner envie aux jeunes de réaliser leur projet :

- 1 sur les jeunes pour qu'ils montent en compétences et qu'ils deviennent autonomes,
- 1 sur le territoire pour que les jeunes connaissent les atouts et les richesses de ce dernier,
- 1 sur le rôle que peut avoir le jeune sur son territoire, en le motivant à s'engager et devenir acteur du territoire.

3 manières ont été mises en œuvre :

- Veille sur les réseaux sociaux pour repérer les jeunes qui ont des projets, soit des jeunes extérieurs avec des projets sur le territoire du Queyras. Actions transversales avec les promeneurs du Net (programme de la CAF) auquel Leslie Warden s'inscrit.
- Mise en relation des jeunes et des acteurs du territoire.
- Stimuler les jeunes 18/25 ans entre eux afin qu'ils se rencontrent et qu'ils montent des projets entre eux.

Florent Gaiffe, bénévole, reprend alors la parole et rebondit sur le projet de Grand Défi, qui va rassembler les jeunes à travers des défis entre villages. Ce dernier pourra être autour de la nature, du sport, du réchauffement climatique... Des réunions avec des jeunes ont déjà été organisées à Noël dans chaque village. Il a été décidé majoritairement avec des jeunes de

Ceillac, Arvieux et Abriès, de mettre en place des olympiades, pas que sportives, sur une journée ludique et conviviale, de partage entre villages. Florent Gaiffe sollicite l'implication de tous pour solliciter et motiver les jeunes autour de ce défi.

Cette année 2021, Leslie Warden a pu accompagner des jeunes dans l'organisation d'un stand à Culture en Stock, l'un porteur de handicap et une jeune passionnée de Manga sur le thème des jeux vidéos, des nouvelles technologies et du jeu YuGiHo.

Leslie Warden a permis à une jeune fille de Molines, passionnée de dentelle, d'investir les locaux de l'association pour enseigner la broderie au fuseau. Cette dernière souhaite se développer professionnellement.

Un dernier appel est lancé pour solliciter les membres présents à inciter les jeunes qui ont des projets à venir vers nous.

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation du rapport d'activités.

Le rapport d'activités 2021 est accepté de la manière énoncée à l'unanimité.

6. ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES 2022

Tour à tour les bénévoles et salariés concernés par les différents secteurs prennent la parole pour énumérer les orientations et perspectives 2022 de leur secteur respectif.

JEUNES ADULTES – Marc Desrousseaux

- Réalisation du support diagnostic qui présentera le résultat des besoins des jeunes 15-25 ans.
- Eco traversée du Queyras en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras et l'association Alpes-là.
- Grand défi des jeunes du Queyras.
- Samedis de la salle fab (ateliers proposés par des jeunes).
- Permanences d'accompagnement de projets dans les lycées d'Embrun et de Briançon en partenariat avec l'association « des hautes alpes aux grandes écoles ».

CENTRE SOCIAL – Pascale Tonda

- Organisation d'une fête pour l'anniversaire des 40 ans de l'ACSSQ le samedi 3 septembre 2022 dès 14 h devant le centre social à Aiguilles.
- Finaliser la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. Un appel a de nouveau été adressé à Mr Moulin, Président de la CCGQ, afin d'initier un travail commun sur cette convention.
- Concrétiser un outil d'accompagnement pour mobiliser les bénévoles grâce à la formation des membres du CA et des salariés ACSSQ.
- Maintien de l'accueil de stagiaires et/ou de services civiques pour conforter certaines actions et notamment la mobilisation des habitants, avec acceptation d'un agrément d'accueil de service civique.
- Maintenir la démarche d'évaluation annuelle du projet social.
- Développer une nouvelle communication avec les élus du territoire Guillestrois-Queyras afin de les tenir informer régulièrement de la vie de notre association (type newsletter).
- Continuer le développement des actions transversales entre les secteurs de l'ACSSQ.

AINES – Ginette Martinet

- Mettre en place le plus d'actions possibles malgré la crise sanitaire.

- Veiller davantage sur les plus fragiles et les plus isolés.
- Accompagner et soutenir les aidants familiaux.
- Développer le numérique auprès des séniors.
- Rechercher une pérennisation du financement pour le secteur.

CRECHE – Jessica Monnet

- Mise en conformité avec la nouvelle réforme pour les EAJE, la réforme NORMA, avec une mise à jour des projets éducatifs et pédagogiques de la crèche.
- Travail sur la Convention de Territoire Globale (CTG) avec la CAF des Hautes Alpes et la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras.
- Poursuivre la mise en place des sorties et des projets pour les enfants.

CULTURE – Jean-Pierre Seror

- 6 résidences en actions culturelles.
- 1 résidence de création.
- Continuité du projet Leader « Culture en Contrebande », en partenariat avec l'association Musiqueyras.
- 1 programmation éclectique avec la mise en place des Cafés des Arts
- Sorties culturelles et projections de films documentaires en partenariat avec la Fédération Française des Centres Sociaux.

FAMILLE – Ginette Martinet

- 2 Sorties et week-end familles.
- 3 Sorties culturelles intergénérationnelles.
- Des ateliers parents-enfants itinérants dans les bibliothèques une fois par mois, dans chaque commune du Guillestrois-Queyras. Un partenariat avec le relais petite enfance de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras pourra être envisagé.
- 2 Vides poussettes.
- Cycle de ciné débats : 3 projections dans l'année. Les thématiques proposées sont les suivantes : l'autorité, les règles, les limites / le harcèlement scolaire / l'utilisation des écrans.
- Groupe de parole : Comme exprimé dans le bilan de l'année 2021, le format des groupes de parole peine à trouver son public. Nous souhaitons proposer des formats plus attractifs et ludiques qui permettent tout de même aux parents d'exprimer leurs ressentis et partager sur les difficultés qu'ils rencontrent (ex : théâtre forum ou ateliers) ; Une diversification des intervenants est à envisager également.
- Continuation du CLAS sur Ceillac et Eyglies. Réflexion pour d'autres permanences pour la rentrée 2022/2023. Recherche permanente de bénévoles pour seconder l'animatrice coordinatrice du CLAS.

JEUNESSE – Eric Debrune

- Continuer l'investissement dans du matériel de fonctionnement pour les deux accueils.
- Renforcer et améliorer la communication (plaquette et communication sur la vie du centre).
- Envisager l'intervention de prestataires « artistiques ».
- Expérimentation d'ouverture d'un centre de loisirs pendant les vacances de février 2022 ainsi que la mise en place d'un périscolaire sur les mercredis destinés aux enfants scolarisés sur l'école d'Aguilles.
- Possibilité d'ouvrir les mini-séjours aux enfants des communes du Guillestrois en fonction de leur position politique.

QUEYR'AVENIR – Jean-Pierre Seror

- Reconduction du concours Tremplin Innovation avec une dotation de 15000 €.
- Réalisation et diffusion de nouvelles vidéos pour présenter les lauréats avec l'accord de ces derniers.
- Ouverts à toutes nouvelles actions en lien avec des thématiques de société et le territoire du Guillestrois-Queyras.

SPORT – Corinne Nabonne

- Maintenir l'ensemble des activités proposées à nos adhérents avec l'application d'une politique tarifaire accessible et adaptée.
- Développement des activités et des périodicités de ces dernières pour les tout petits (3-4 ans) à la demande des parents.
- Pérenniser le poste d'éducateur sportif source de motivation des participants.
- Maintenir les journées transgénérationnelles de pratique d'un sport et de découverte du territoire : « les dimanches sportifs entre amis ».
- Relancer l'aquagym et les bébés nageurs.

HANDICAP – Catherine Duroc

- Reprendre le projet d'un futur programme de coopération transfrontalière ALCOTRA pour la période 2021 – 2027 sur une société inclusive pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie et proposer une suite au programme #COM.VISO 2017 – 2019 dont l'objectif était de mettre en œuvre une stratégie basée sur le développement des communautés pour améliorer la qualité de vie des populations vivant dans les territoires de montagne autour du Monviso. Notamment pour les personnes handicapées ou en perte d'autonomie. Présenter au Consorzio dei Chieri les possibilités de coopération transfrontalière au regard de l'expérience que partage le Consorzio du Monviso Solidale et l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras depuis plusieurs programmes.
- L'hôpital d'Aiguilles souhaite amplifier sa participation à nos activités par la présence diversifiée des pensionnaires à l'occasion de nos manifestations culturelles et autres.
- Salon Autonomie à Paris 2022 et Jeux Paralympiques Paris 2024. Organisation d'un voyage au Salon Autonomie de Paris (juin 2022) à la place du salon de Lyon, dans le but, en plus de connaître les nouveaux matériels présentés au salon et de prendre les repères nécessaires pour organiser un voyage aux Jeux Paralympiques de 2024.
- Queyrasgoline : Acquérir en 2022 une Escargoline (dernière version) à mettre à disposition des structures ayant des animaux de traction, installées dans le Queyras. L'ambition : Rendre possible la découverte de la montagne à des publics non marchand (personnes handicapées, familles, personnes âgées) via un équipement non motorisé et harmonieux avec les autres pratiquants de la montagne.

Catherine Duroc souligne qu'il est très important de développer des actions transversales entre secteurs.

Mme Colombier souligne que c'est de très bonnes orientations.

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation des orientations et perspectives 2022.

Les orientations et perspectives sont acceptées de la manière énoncée à l'unanimité.

7. BUDGET PREVISIONNEL 2022

Pascale Tonda présente ensuite le budget prévisionnel qu'elle préfère détailler de manière analytique afin que chacun puisse comprendre le fonctionnement des secteurs.

Elle souligne notamment que :

- La Région Sud Paca, après des rencontres avec notamment Mme Chantal Eyméoud notre conseillère régionale – vice-présidente de la Région Sud PACA, finance à nouveau l'ACSSQ de manière plus conséquente.
- Le financement colo-apprenante, octroyé depuis l'été 2021 est maintenu sur 2022. Ce dernier permet une ouverture à 4 enfants supplémentaires sur les 4 camps soit 16 places sur les mini-séjours.
- Nous collaborons avec le centre hospitalier d'Aiguilles avec une prestation via notre éducatrice sportive qualifiée pour intervenir auprès de son public présentant des handicaps.
- Recherche d'autres partenaires pour le secteur Jeunes Adultes ainsi qu'une petite participation des jeunes.
- Le pilotage de l'ACSSQ est financé par une prestation de services animation globale et coordination, et que le département engageait un financement dans ce sens.
- Subvention d'autres partenaires à trouver à hauteur de 4 240 € pour les frais de coordination de l'association.

Valérie Garcin-Eyméoud informe que le département lance un appel à projet pour les 11/17 ans. Pascale Tonda informe que nous avons eu l'information via les services Jeunesse et Sport et que nous essayerons de présenter un projet porté par les jeunes.

Pascale Tonda conclut en précisant les montants des budgets prévisionnels par secteurs :

SECTEURS	MONTANT BP 2022
CULTURE	116 375
CRECHE	297 150
AINES	74 225
JEUNESSE	76 610
SPORT	13 590
FAMILLE	29 500
CLAS	12 100
PROJET JEUNES ADULTES	44 215
COORDINATION ACSSQ	211 060
TOTAL GENERAL BP 2022	874 825

Le budget prévisionnel 2022 est arrêté à la somme de 874 825 € (huit cent soixante-quatorze mille huit cent vingt-cinq euros)

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation des budgets prévisionnels par secteur.

Ces budgets prévisionnels sont acceptés de la manière énoncée à l'unanimité.

8. PRESENTATION DES CANDIDATS AUX POSTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Les candidats présentés en début de séance sont élus comme suit :

Membres qui se représentent :

Mr Olivier Bacquart,
Mr Marc Desrousseaux

Nouveaux membres :

Mme Monic André, nouvelle arrivante sur le territoire originaire des Pyrénées souhaite s'investir au sein de l'association notamment sur le développement des activités sportives.

Mr Bruno Genans, retraité, souhaite consacrer de son temps à cette belle association qu'il a vu grandir.

Mme Catherine Hubscher souhaite s'impliquer davantage dans l'association. Elle est déjà participante active autour du Patchwork.

L'assemblée générale décide d'élire ces 5 candidates pour une durée de 3 ans à l'unanimité.

9. COTISATIONS 2023 PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES

Les cotisations annuelles pour 2023 sont inchangées : personne physique 12 € et personne morale 45 €

Le président annonce qu'une augmentation est envisagée pour 2024.

Présentation des résultats du vote à main levée

Les membres présents et représentés votent pour l'approbation des cotisations 2023 à hauteur de 12 € pour l'adhésion personne physique et 45 € pour les personnes morales.

Ces cotisations sont acceptées de la manière énoncée à l'unanimité.

Le Président clôt la séance en remerciant à nouveau tous les élus pour leur implication. Il remercie ensuite les 17 salariés pour tout leur travail, toutes les actions menées sur le territoire. Il salue leur dévouement et notamment leur implication durant cette période sanitaire difficile.

Fin de l'assemblée générale à 20 h 40

Le Président,

Jean-Pierre SEROR

